ST-AUBIN-SUR-MER
LA REINE DE L'IODE
CCAS
centre communal d'action sociale

Le 23 novembre 2026

À l'attention des habitants de Saint-Aubin-sur-Mer

Objet : Reconduction de l'aide communale à l'énergie – Année 2026

Madame, Monsieur,

Dans un contexte de hausse des dépenses énergétiques, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Aubin-sur-Mer a décidé de reconduire, pour l'année 2026, son dispositif d'aide communale à l'énergie.

Cette aide a pour objectif de soutenir les foyers de la commune qui rencontrent des difficultés pour faire face à leurs dépenses énergétiques.

Qui peut en bénéficier ?

Pour être éligible, vous devez :

- Être domicilié à Saint-Aubin-sur-Mer ;
- Occuper le logement concerné à titre de résidence principale ;
- Présenter un avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025 ;
- Respecter les plafonds de ressources suivants :

Composition du foyer	Plafond de revenus
1 personne	11 894 €
2 personnes	17 840 €
3 personnes	21 409 €
4 personnes	24 977 €
Par personne supplémentaire	+ 4 757 €

Quel est le montant de l'aide ?

L'aide attribuée **pourra** atteindre 120 € maximum par foyer éligible.

Le montant effectivement versé sera déterminé en fonction du nombre de demandes éligibles reçues. Le plafond de 120 € ne constitue donc pas un montant garanti pour chaque bénéficiaire.

Comment effectuer votre demande ?

Vous devrez fournir les documents suivants :

- Votre avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025 ;
- Un relevé d'identité bancaire (RIB).

Votre dossier complet pourra être :

- Déposé directement à l'accueil de la mairie ;
- Déposé sous enveloppe dans la boîte aux lettres de la mairie ;
- Envoyé par courriel à l'adresse : mairie@saintaubinsurmer.fr.

Attention : la date limite de dépôt des demandes est fixée au lundi 30 novembre 2026.

Le CCAS reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et pour vous accompagner dans vos démarches.

Souhaitant que ce dispositif puisse apporter un soutien aux habitants qui en ont besoin, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

Le Maire,
Laurent HOTTELART



ST-AUBIN-SUR-MER
LA REINE DE L'IODE

CCAS
centre communal d'action sociale

AIDE ENERGIE

Conditions d'attribution :

- Foyers fiscaux **domiciliés** à Saint-Aubin sur Mer
- dont le revenu fiscal de référence 2025 :

Nombre de parts fiscales	Revenu fiscal de référence
1	< 11 894€
2	< 17 840€
3	< 21 409€
4	< 24 977€
Par personne supplémentaire	Plafond accru de 4 757€

Modalités d'attribution :

Les demandes doivent être adressées au CCAS à partir du formulaire ci-joint ou sur papier libre impérativement **avant le 30 novembre 2026** accompagnées de l'avis d'imposition sur les revenus 2025 et d'un RIB.

Le versement sera effectué aux demandeurs par virement bancaire.

DEMANDE AIDE EXCEPTIONNELLE ENERGIE

Je soussigné (e),

Mme/M. .....

Adresse

.....

.....

Atteste :

- ☐ être domicilié à Saint- Aubin sur Mer
- ☐ avoir un revenu fiscal de référence 2025 inférieur aux seuils d'éligibilité décidés par délibération du CCAS le 03/11/2026.

Date .....

Signature du demandeur :